



SYNDICAT  
NATIONAL  
DES  
FINANCES  
PUBLIQUES

**Somme**

## **Compte-rendu du CSAL du 01/02/2023**

Pour le CSAL de ce jour, étaient réunies les organisations FO, SOLIDAIRES, CGT, CFDT-CFTC ainsi que les membres de la Direction.

L'**ordre du jour** était composé de quatre points :

1. Procès-verbal de la séance du 17 janvier 2023 (pour avis);
2. Premières orientations stratégiques dans la perspective du contrat objectifs et de moyens et poursuite de la concertation locale (pour information);
3. Réforme de la responsabilité des gestionnaires publics (pour information);
4. Questions diverses.

En l'absence du cadre réglementaire qui devrait être connu courant mars 2023, la Directrice a indiqué qu'elle souhaitait rencontrer les OS afin d'évoquer les différents points inscrits à l'ordre du jour.

En préambule , nous avons attiré l'attention de la Directrice sur le jour de cette réunion, le mercredi étant un jour de temps partiel.

**A FO DGFIP Somme nous sommes heureux de lire les beaux portraits de femmes qui nous sont décrits sur ULYSSE 80, mais nous aimerions aussi que nos collègues féminines en temps partiel le mercredi et élues titulaires en CSAL puissent exercer leur mandat librement.**

La directrice n'a pas souhaité commenter les sujets d'actualité (réforme des retraites, mobilisation en cours, mouvements de grève). Toutefois, concernant le message de monsieur Stanislas GUERINI envoyé sur la boîte mail personnelle de tous les agents, pour faire la propagande de la réforme des retraites, la Directrice a admis qu'il s'agissait d'une maladresse.

C'est un peu court comme réponse, alors qu'un nouveau guide de déontologie vient de paraître et que les sanctions disciplinaires, toujours plus lourdes, tombent comme à Gravelotte. Cet épisode scandaleux interroge fortement sur une **déontologie à deux vitesses**.

Au sujet du **Contrat Objectifs et Moyens (COM)**, **FO DGFIP Somme** craint fort que cela ne serve de base à un futur NRP bis.

**Le COM c'est avant tout de la com!!!**

Il n'y a rien de concret concernant l'aspect budgétaire, rien de présent sur la reconnaissance des

agents sur le régime indemnitaire. S'il s'agit juste de dire merci sur les crédits informatiques, pour **FO DGFIP Somme**, ce n'est juste qu'un rattrapage des investissements informatiques non réalisés les années antérieures.

A ce stade, le COM est une série d'incantations sans précisions du comment, du quand et avec quels moyens. Les belles réunions "remue-méninges" ne suffiront pas à convaincre les agents.

**FO DGFIP Somme** rappelle que le hic, c'est que les agents ont déjà été échaudés avec le NRP et n'ont plus confiance en notre Direction.

En matière d'éco-responsabilité, **FO DGFIP Somme** rappelle également que l'une des conséquences du NRP c'est l'augmentation des déplacements pour les agents se rendant sur site.

La **Réforme de la responsabilité des gestionnaires publics (RGP)** est un sujet qui va concerner tous les agents de la DGFIP, aussi bien de la gestion filière publique que fiscale. La RGP ne se limite plus à la seule responsabilité des comptables. La question est de savoir **où s'arrête la chaîne de responsabilité et à quel degré de sanction s'exposent les agents.**

**FO DGFIP Somme** demande la clarification des termes de la réforme et des précisions sur l'Article L. 131-9 du Code des juridictions financières "introduction d'une condition de faute grave ayant causé un préjudice financier significatif..."

**FO DGFIP Somme** est conscient que la RGP peut devenir un sujet anxiogène pour les agents, mais qu'il convient de bien analyser tous les termes de la réforme.

Une réunion informelle aura lieu prochainement entre la Direction et les OS pour apporter des informations complémentaires.

La Directrice a évoqué l'idée d'un webinaire afin que les agents puissent poser des questions et évoquer des cas concrets.

*Si vous avez des questions ou des remarques, n'hésitez pas à nous contacter.*

*Les élus **FO DGFIP Somme** au CSAL restent à votre disposition pour tout sujet :*

**Titulaires**

*Olivier Blondin, Frantz Larchet, Najouah Bentamouch,*

*Laurent Minet, Sandrine Thilliez*

**Suppléants**

*Patrick Aguiar-Paterson, Emmanuel Crépin-Delaporte, Hélène Paris,*

*Odile Martin, Fanny Leroy*